

La fonction en bref

Bruxelles Mobilité est à la recherche d'un **Electromécanicien (m/f/x)** ! Es-tu prêt.e à relever le défi ?

Vous serez amené à intégrer une direction dynamique et enthousiaste et participer à la réalisation de projet d'envergure en région Bruxelles Capitale. Concrètement :

Pendant la phase de préparation des travaux

- Ø Vous assistez les chefs de projet lors de la rédaction des clauses techniques des cahiers des charges et de la préparation des dossiers d'adjudication.
- Ø Vous effectuez les métrés et les mesurages.
- Ø Vous contactez les parties prenantes pour identifier et coordonner les besoins en vue de la réalisation du dossier de demande d'autorisation ou d'un marché pour l'exécution des travaux.
- Ø Vous contactez les parties prenantes pour identifier et coordonner les besoins en vue de la réalisation du dossier de demande d'autorisation ou d'un marché pour l'exécution des travaux.
- Ø Vous surveillez la bonne exécution des reconnaissances et diagnostics techniques préalables à l'exécution des travaux.

Pendant l'exécution des travaux

- Ø Vous assistez le chef de projet dans la gestion quotidienne des chantiers d'ouvrages d'art.
- Ø Vous assurez les réceptions des matériaux et du matériel, en atelier et sur chantier.
- Ø Vous surveillez la bonne exécution des travaux sur le chantier :
- Ø vous veillez à ce que les obligations administratives et techniques mentionnées dans les clauses du cahier des charges soient respectées par l'entrepreneur désigné.
- Ø vous vérifiez que les procédures et instructions relatives aux travaux ainsi que les besoins des différentes parties prenantes soient respectés.
- Ø vous prenez les décisions qui s'imposent dans le cadre du cahier de charges (résolution de problèmes journaliers sur chantier).
- Ø Vous rapportez à la hiérarchie tout problème dérogeant au cahier de charges.
- Ø Vous travaillez en relative autonomie et référez à votre hiérarchie toute décision ayant un impact financier important ou toute modification des méthodes et clauses du cahier des charges.

- Ø Vous assistez le responsable dans la résolution de problèmes dérogeant au cahier des charges (participation aux estimations afin de chiffrer les impacts financiers, ...)
- Ø Vous participez aux réunions de chantier.
- Ø Vous effectuez des reportings journaliers, relevez les risques portant sur la qualité, le coût ou le délai des travaux et établissez des priorités en fonction des objectifs à atteindre.
- Ø Vous rédigez des rapports hebdomadaires et mensuels concernant les travaux ainsi que des rapports de visite.
- Ø Vous rédigez les décomptes éventuels au cours des travaux et les décomptes finaux à la fin des travaux.
- Ø Vous contribuez à l'application correcte et régulière des instruments de planification, gestion, contrôle et évaluation.

Après l'exécution des travaux

- Ø Vous contrôlez et évaluez la concordance entre les travaux exécutés et les plans et dossiers d'adjudication.
- Ø Vous assurez les réceptions provisoires et définitives des travaux réalisés.

En raison de la perturbation des chantiers sur la circulation, certains travaux sont organisés de nuit. **Des visites de chantiers sont donc menés de nuit au rythme de 2 nuits par semaine pendant les pics d'activité.**

Le travail de nuit ou de week-end (exceptionnel) est compensé par des jours de congé. Les heures prestées sont multipliées par 1,5 à 2 selon les jours ou les heures où la prestation est effectuée.

Une attention particulière est apportée au bien-être des travailleurs.

Plus d'informations en images:

https://www.youtube.com/watch?v=tdxITwndEvA&ab_channel=BruxellesMobilit%C3%A9%2FBrusselMobiliteit

[Mobcast, le podcast Mobilité | Bruxelles Mobilité \(mobilite-mobiliteit.brussels\)](https://www.mobilitate-brussel.be/)

Qui sommes-nous?

La **Direction Projets d'Ouvrages d'Art** est composée de 2 équipes, 8 chefs de projets et 7 contrôleurs qui collaborent activement à la réalisation de projets de construction, de remplacement, de démolition, de réparation et de rénovation lourde des ponts, viaducs, passerelles, tunnels pédestres, tunnels routiers et caniveaux à câbles dont Bruxelles

Mobilité est le Maître d'Ouvrage, ainsi que du renouvellement de leurs équipements et de leur maintenance extraordinaire.

L'exécution de ces projets est confiée à des entrepreneurs privés mais est menée par les chefs de projets et contrôleurs de Bruxelles Mobilité.

Bruxelles Mobilité est une des 8 administrations du **Service Public Régional**, elle remplit des missions essentielles à la qualité de vie et au développement durable en Région bruxelloise.

Principal outil du gouvernement bruxellois dans la mise en œuvre de sa politique, le Service Public Régional de Bruxelles prépare et exécute de manière cohérente, efficiente et transparente la politique régionale.

Nos missions :

- Soutenir le développement de l'économie et l'emploi durable ;
- Aménager l'espace public et gérer les équipements en matière de mobilité et de patrimoine immobilier ;
- Assurer un logement de qualité pour tous ;
- Gérer les finances publiques en ce compris l'organisation du contrôle ;
- Organiser, conseiller, contrôler et financer les pouvoirs locaux ;
- Assurer une représentation efficace du SPRB dans les instances nationales, européennes et internationales et intégrer le rôle de Bruxelles en tant que capitale de l'Europe ;
- Garantir la cohérence générale de notre fonctionnement, organiser et coordonner nos actions et nos services afin d'assister les administrations dans leurs missions grâce au support logistique et informatique et à une politique de ressources humaines adéquate.

Site web: [Service Public Régional de Bruxelles](#)

Qui recherchons-nous ?

Diplôme

Diplôme requis **SANS expérience** :

Diplôme de l'enseignement supérieur de 1er cycle (p.ex. graduat, bachelier professionnalisant, candidature, bachelier de transition, brevet de l'enseignement supérieur de premier cycle) délivré par une haute-école, une école de promotion sociale ou une université belge après au moins 2 ou 3 ans d'études dans l'un des domaines suivants :

-électromécanique

- Automatisation

- électricité

Diplôme requis **AVEC expérience** :

Diplôme de l'enseignement supérieur de 1er cycle (p.ex. graduat, bachelier professionnalisant, candidature, bachelier de transition, brevet de l'enseignement supérieur de premier cycle) délivré par une haute-école, une école de promotion sociale ou une université belge après au moins 2 ou 3 ans d'études.

Expérience

Si vous ne possédez pas un diplôme de l'enseignement supérieur de 1er cycle (p.ex. graduat, bachelier professionnalisant, candidature, bachelier de transition, brevet de l'enseignement supérieur de premier cycle) délivré par une haute-école, une école de promotion sociale ou une université belge après au moins 2 ou 3 ans d'études dans les domaines suivants : électromécanique, Automatisation, électricité, vous devez avoir l'expérience ci-dessous pour être admis à la sélection :

Une expérience professionnelle pertinente de **minimum 1 année** dans **le domaine de l'électromécanique**, durant laquelle vous accomplissiez **au moins 2 des 8 tâches** reprises ci-dessous:

- 1) Installation électrique hautes et basses tensions
- 2) Installation de HVAC (Heating Ventilation and Air Conditioning)
- 3) Eclairage ou feux tricolores
- 4) Portes automatiques et contrôles d'accès
- 5) Installation CCTV (Closed Circuit Television)
- 6) Installations d'alarme intrusion et d'alarme incendie
- 7) Ascenseurs ou Escalators
- 8) Installation et/ou mise en service et/ou dépannage des machines industrielles

Condition particulière

Les ouvrages gérés par Bruxelles Mobilité ne sont accessibles autrement qu'en voiture (**boîte automatique**) et les activités de contrôle sont régulièrement réalisées de nuit, en dehors des heures d'exploitation des transports publics. Avoir un **permis de conduire B ou un permis B boîte automatique est donc une condition de participation à cette sélection**.

Que proposons-nous?

Il y a 1 poste vacant à **Bruxelles Mobilité**. Vous êtes engagé en tant que **Niveau B** avec le barème de traitement correspondant. Le salaire de départ minimum est de **32 930,35 euros** (salaire annuel brut, **sans expérience**, déjà adapté à l'indice actuel, allocations réglementaires non comprises).

Avantages

Le **Service public régional de Bruxelles (SPRB)** offre un **cadre de travail** bienveillant et axé sur le bien-être :

- Un équilibre optimal entre vie professionnelle et vie privée : flexibilité et horaire variable, 35 jours de congés et fermeture entre Noël et Nouvel An ; maximum 1,5 jours de télétravail par semaine ;
- Une offre variée, personnalisée et diversifiée de formations, en présentiel et e-learning, ainsi qu'un package de formations pour les nouveaux·elles entrant·e·s ;
- Un suivi carrière : bilans de compétence, coaching individuel et d'équipe, possibilité de mobilité interne, ... ;
- Une salle de sport et des massages assis ;
- Une cafétéria proposant des repas sains et conseils diététiques ;
- Une assurance hospitalisation ;
- Des événements conviviaux ;
- Une crèche de proximité ;
- Un employeur attentif à l'environnement, un bâtiment durable ;
- Le respect de la diversité et de l'égalité des chances.

Et parce que l'aspect pécuniaire est aussi important, le SPRB vous offre de nombreux avantages en plus de votre salaire :

- L'abonnement sur le réseau de la STIB offert ;
- L'abonnement de train et/ou de bus (TEC, De Lijn) 100 % remboursé ;
- Une prime de vélo de 0,35 €/km ;
- Des chèques-repas d'une valeur de 8€ ;
- Une prime linguistique après réussite d'un examen (entre 600 € et 3.200 € annuels bruts^[1]) ;
- Une prime de fin d'année et un pécule de vacances ;

[1] Montant non encore indexé – index actuel x 2,0399

Consultez tous nos avantages sur <https://servicepublic.brussels/jobs/>

Conditions d'affectation

Si vous êtes lauréat de cette sélection, vous devrez – pour être nommé – remplir les conditions suivantes à la date d'affectation :

- être belge lorsque les emplois comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou que les fonctions ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou d'autres collectivités publiques
- être d'une conduite répondant aux exigences de l'emploi
- jouir des droits civils et politiques
- être porteur d'un diplôme ou certificat d'études en rapport avec le niveau du grade à conférer.

Vous serez nommé après avoir accompli avec succès la période de stage requise.